

## Une étude générique et discursive

### Le témoignage francophone sur les camps de concentration nazis (1945-2004)

*Fransiska Louwagie*

Les études littéraires du témoignage sur les camps et sur le génocide nazis se sont déployées dans plusieurs directions : citons, parmi d'autres, les analyses de textes ou d'auteurs individuels – en particulier de ceux qui bénéficient d'un statut « littéraire » ou « canonisé » – et l'examen comparatif des thématiques et des modes de représentation. Il semble cependant que les questions de recherche concernant le fonctionnement même du témoignage et ses conditions d'émergence ont, jusqu'à maintenant, dans une large mesure été abandonnées à la sociologie – pensons aux travaux de Michael Pollak et de Renaud Dulong. Afin d'ouvrir les études littéraires à cette problématique, nous proposons d'examiner le témoignage à partir du concept considéré comme le plus apte à l'analyse des « corpus » de textes, à savoir celui de « genre ».

La partie théorique de cette recherche s'ouvre sur une interrogation de la notion de « genre » et des applications de celle-ci au témoignage. De fait, les pratiques d'écriture transgressive et hybride qu'a connues le vingtième siècle ont entraîné une redéfinition des catégories génératives. La définition essentialiste et statique de ces dernières a notamment fait place à une interprétation pragmatique et dynamique et à des descriptions en termes de « prototype ». Ainsi défini, le genre est redevenu un concept-clé des études littéraires. Cela dit, il a rarement été appliqué au cas du témoignage. La raison en est, d'une part, l'hétérogénéité formelle des textes testimoniaux – un argument aisément réfutable au regard des conceptions pragmatiques de la notion de « genre » – et, d'autre part, le statut « sacré » dont bénéficient les écrits portant sur certaines catastrophes historiques, notamment la Shoah.

Face à cette double tendance à écarter le corpus testimonial d'une approche générique et discursive, nous examinons le témoignage des camps sous l'angle de ses rapports intergénériques et de ses traits pragmatiques – relatifs à l'horizon d'attente, à l'ethos et au pacte de lecture – et prototypiques, ces derniers étant décrits comme des « réglages » génératifs, dont les modalités dominantes varient selon les conjonctures mémoriales et littéraires, de même qu'elles sont liées à certaines exigences éthiques. Le but de cette analyse critique est de définir le « pacte testimonial » que concluent les textes étudiés.

La deuxième partie de la thèse comprend des analyses textuelles et examine les stratégies discursives qui accompagnent le pacte testimonial, notamment au niveau de l'ethos et des réglages génératifs. Cette étude recouvre trois chapitres, qui présentent chacun un angle d'approche particulier. Le premier chapitre porte sur l'appareil préfaciel des témoignages, le deuxième sur la réécriture intertextuelle, tandis que le troisième est consacré au collage narratif. Le corpus est francophone et inclut tant les témoins de la première génération que ceux de la

« deuxième » génération. Les auteurs étudiés sont, pour la préface allographie, François Mauriac, Elie Wiesel, Pierre Vidal-Naquet et Serge Klarsfeld, pour la préface autographie, Louise Alcan, Denise Aimé, Robert Antelme, David Rousset, Pierre Daix, Walter Spitzer, Joseph Bialot, Germaine Tillion et Léon Halkin, pour la réécriture intertextuelle, André Schwarz-Bart, Piotr Rawicz et Jorge Semprun, et pour le collage narratif, Henri Raczymow et Gérard Wajcman. Nous résumons ci-dessous quelques points-clés des analyses, en confrontant les débats théoriques à la pratique textuelle.

Le pacte testimonial se fonde en principe sur la formule « j'y étais ». Cette attestation signifie que le témoignage se rapporte à une expérience inconnue du lecteur. De ce fait, la parole auctoriale acquiert d'emblée une dimension d'« altérité » et d'« autorité ». L'ethos testimonial et les réglages génériques se définissent en fonction de cette double dimension. Sur le plan de l'ethos, le témoin manifeste un engagement existentiel et éthique envers la réalité décrite, c'est-à-dire qu'il se montre profondément impliqué par son expérience et par l'acte testimonial même, et qu'il défend la mémoire des événements et des disparus contre l'oubli et contre d'éventuelles interprétations concurrentes. Une telle posture éthologique est partiellement prédiscursive mais s'élabore aussi au sein du texte même. Étant donné que la construction discursive de l'ethos justifie en retour l'acte testimonial, nous avons affaire à ce que Dominique Maingueneau appelle une « boucle énonciative »<sup>1</sup>, à l'aide de laquelle le texte crée sa propre légitimation. Au sein des témoignages, le caractère circulaire de l'argumentation se trouve notamment illustré par des stratégies de (re)positionnement identitaire et de réconciliation, ainsi que par la thématisation des processus « cycliques » de la vie. Les stratégies d'autolégitimation sont d'ailleurs présentes *a fortiori* chez les témoins de la deuxième génération, contraints à définir leur ethos à partir du constat qu'ils « n'y étaient pas ».

Les réglages génériques, pour leur part, ont trait à différents rapports dichotomiques ou tensions au sein de l'œuvre. Ils concernent en premier lieu les relations entre auteur, narrateur et personnage, ou encore, entre le « je passé » et le « je présent ». Celles-ci sont influencées par les problèmes identitaires des survivants (traumatisés) et s'inscrivent fréquemment dans une tentative de renouer avec l'immédiateté authentique de l'expérience, en annulant la distance temporelle.

Deuxièmement, les récits comportent un réglage entre le « je » autobiographique et les « autres » dont et pour lesquels le survivant porte témoignage : ce réglage se trouve rattaché à l'ethos éthique du témoin, du fait qu'il reprend la question des rapports entre l'individuel et le collectif. Notons que bon nombre de témoins expriment un désir d'« union » avec les disparus. Au plan des isotopies textuelles, ce désir se confond d'ailleurs souvent avec des désirs sexuels : ainsi, la problématique identitaire du survivant est susceptible de s'associer à une relation cœdipienne avec les victimes.

Le troisième réglage concerne le niveau d'appréhension de l'expérience, qui peut être d'ordre national, ethnique et métaphysique ou universel<sup>2</sup>. L'on sait par exemple que l'interprétation

<sup>1</sup> Dominique Maingueneau, *Le Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, Écrivain, Société*, Paris, Dunod, 1993, p. 131.

<sup>2</sup> Les trois premières notions sont mentionnées dans Robert S. C. Gordon, « Which Holocaust ? Primo Levi and the Field of Holocaust Memory in Post-War Italy », *Italian Studies*, 61 : 1 (2006), pp. 85-86.

patriotique des événements a fait place à une mémoire juive et que les réflexions humanistes de l'après-guerre ont cédé le pas à une culture universelle de la victime. L'angle d'approche francophone s'avère ici particulièrement intéressant, parce qu'il mène à une confrontation entre les différents types d'appréhension : français, juif et universalisant.

Ensuite, le réglage entre « passé » et « présent » se rapporte à la perspective mémorielle et/ou émancipatoire – voire politique – du témoignage, ainsi qu'à la tendance actuelle à « maintenir présents » les événements du passé. Il convient cependant de signaler que ce « présentialisme » engendre des discussions à l'égard de l'identification excessive et injustifiée du lecteur avec les victimes.

Le dernier réglage concerne le rapport entre le monde des camps et le monde « normal ». Il comprend une nouvelle composante dite « éthique », relative au respect (ou à l'éventuelle exagération) du caractère « autre » du monde décrit par le témoin, par opposition à – ou en combinaison avec – une approche « épistémique », qui vise à une compréhension, partielle ou exhaustive, de la réalité vécue. Au niveau théorique, une analyse approfondie des discussions « éthiques » entourant la représentation de la Shoah permet de dégager les enjeux mémoriels de ce réglage. Les intervenants principaux des débats en question sont Cathy Caruth, Dominick LaCapra, Claude Lanzmann, Jean-François Lyotard, Jacques Rancière, Gérard Wajcman et Georges Didi-Huberman. Or, un premier type d'approche fonctionne sur la logique du « tout ou rien »<sup>3</sup>. Certains chercheurs accusent notamment leurs opposants de ne pas respecter le caractère « autre » des événements et de prétendre à une connaissance absolue. Une telle dénonciation sert habituellement à mieux justifier la posture inverse, prônant, de façon non moins absolue, l'altérité radicale des événements et, souvent, leur caractère irreprésentable et incompréhensible. D'autre part, des chercheurs tels que LaCapra, Rancière et Didi-Huberman tentent de remplacer le tout ou rien « hyperbolique » par une approche partielle ou progressive de l'expérience. Cette posture est basée sur un processus de contextualisation et de perlaboration ou sur des efforts multipliés et « dialectiques » pour mieux situer l'événement.

Les discussions théoriques au sujet du dernier réglage sont à leur tour mises à l'épreuve au sein des analyses textuelles. D'abord, il s'avère que le témoin se situe « entre » les deux mondes et maintient donc une position « paratopique » : grâce à celle-ci, il est en mesure d'effectuer une démarche de traduction, tout en gardant ses distances par rapport aux interprétations de l'expérience concentrationnaire en vigueur dans le monde « normal ». Ensuite, la triple étude consacrée au paratexte, à l'intertexte et au collage narratif révèle d'autres stratégies adoptées par les témoins et/ou par leurs préfaciers sur le plan du réglage « interculturel ». Dans le cas de la préface, la question est de savoir à quel point la Shoah est insérée dans des schémas préexistants – religieux, anthropologique ou autre – ou opposée à ces derniers. Les rapports intertextuels entraînent également des parallèles ou des oppositions avec des cadres de pensée extérieurs à l'expérience. Lorsqu'il souligne les contrastes, le processus de réécriture engendre une remise en cause de la vision du monde et du système philosophique ou religieux développés au sein de l'intertexte (les témoins étudiés se réfèrent par exemple à Voltaire, à Platon et à Marx). Enfin, les éléments intertextuels peuvent aussi acquérir une valeur heuristique.

<sup>3</sup> Georges Didi-Huberman utilise cette expression au sujet de Wajcman (*Images malgré tout*, Paris, Minuit, 2003, p. 82).

que, s'ils aident le témoin et/ou le lecteur à cerner (partiellement) la réalité des camps. Le collage narratif, finalement, intègre des effets de contraste pourvus d'une dimension critique. D'autre part, les « blancs » et les « coupures » propres au collage vont de pair avec une quête herméneutique de la part du lecteur. L'échec éventuel d'une telle quête cadre chez certains auteurs – comme Gérard Wajcman – avec la thèse de l'irreprésentable.

L'analyse critique et textuelle du pacte de lecture, de l'ethos et des réglages montre en somme que le genre étudié n'est ni une parole brute et immédiate – c'est la thèse de certains auteurs-témoins – ni, partant, une catégorie sans commune mesure avec les autres types de texte – ce que soutiennent nombre de critiques. Tout en montrant la complexité éthique du témoignage, l'approche discursive s'inscrit donc à l'encontre de certaines revendications sacralisantes concernant l'acte testimonial et suscite, au cours de la thèse, une réinterrogation des rapports à la langue, au lecteur et à la littérature.

*Thèse rédigée sous la direction du professeur Lieven D'hulst et soutenue à Leuven en septembre 2007.*